

Le 12 juillet 2024

Madame, Monsieur

Voici quelques informations relatives à la prochaine rentrée scolaire en classe de :

2nde Professionnelle SAPAT Services aux Personnes et aux Territoires

Rentrée des élèves le Lundi 2 septembre de 8h25 à 16h35

Les élèves auront cours lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h25 à 16h35.

Les élèves recevront le jour de la rentrée toutes les informations relatives à l'organisation de l'année scolaire, ensuite les cours commenceront dans la journée. **Les certificats de scolarité** seront donnés à la rentrée sous réserve que **le dossier d'inscription soit complet et que le règlement soit signé.**

Pour les parents, un accueil sera organisé le 05 Septembre à 17h : vous recevrez les informations générales données par la nouvelle chef d'établissement Mme Le Strat, puis vous rencontrerez le professeur principal Mme Remaury.

Votre présence est importante pour bien avoir toutes les informations et les consignes de début d'année.

Examens : Il est important que les élèves disposent d'une pièce d'identité officielle et en cours de validité (Carte d'identité ou Passeport). Elle leur sera demandée à chaque épreuve d'examen (CC, examen blanc, épreuves terminales.... Ils devront avoir l'original sur eux en permanence en cours d'année.

Nous travaillons avec l'application ECOLE DIRECTE qui est l'équivalent de PRONOTE.

Les élèves n'auront pas de carnet de correspondance, celui-ci sera dématérialisé.

L'appel sera fait en ligne via l'enseignant et pour les familles le site www.ecoledirecte.com vous permettra de **suivre la scolarité** de votre enfant au quotidien.

Vous y **trouverez les factures, les notes et le cahier de textes, ainsi qu'une messagerie** qu'il est important de consulter pour être au courant de multiples informations données par cette voie.

Des informations pourront également vous être transmises **par sms**.

Vos codes Ecole Directe sont les mêmes que ceux que vous avez utilisés lors de l'inscription de votre enfant.

Attention : le site n'ouvre que fin Août.

Nous attirons votre attention sur la **nécessité de consulter Ecole Directe régulièrement**, cela relève de votre engagement de parent pour accompagner la scolarité de votre enfant.

INFORMATIONS SUR LES STAGES

Les élèves de 2nde Pro effectueront deux stages dans l'année (voir dates au verso).

Les modalités seront précisées en début d'année, mais chacun peut commencer à réfléchir sur ses lieux de stage, et **réserver sa place avec le document d'engagement de stage joint, dans l'attente des conventions de stage remises à la rentrée**. Les activités en stage sont des tâches d'entretien des locaux et du linge, d'animation, de restauration.

Pour **décembre**, le stage aura lieu auprès **d'enfants de moins de 6 ans obligatoirement** : écoles maternelles, crèches, maternité (il ne sera pas permis de faire un stage en maternelle en 1^{ère}, donc privilégier plutôt ce lieu en 2nde s'il vous intéresse).

En **avril**, le stage a lieu auprès de **personnes âgées ou malades, en collectivités obligatoirement** : maisons de retraite, hôpitaux et cliniques, services de long séjour, ...

AIDES REGIONALES

La Région Occitanie a mis en place pour les jeunes lycéens et apprentis
« La Carte Jeune Région »

Cette démarche est à faire par le jeune et sa famille

Rendez-vous sur le site ci-dessous pour prétendre aux aides

(Manuels scolaires, licence sportive, aide aux loisirs, loRDi, aide aux transports...)

<https://sitejeune.laregion.fr/Demander-sa-Carte-Jeune-Region>



RESTAURATION / FACTURATION

Le jour de la rentrée tous les élèves prendront le repas à la salle de restauration SAUF les externes
Par la suite, 2 repas par semaine devront obligatoirement être pris à la salle de restauration.

Les élèves ont donc le choix entre les possibilités suivantes :

FORFAIT ANNUEL	DEMI FORFAIT
4 repas par semaine pris à la salle de restauration	2 repas obligatoires pris à la salle de restauration
681€ pour l'année	340.5€ pour l'année

Il ne sera pas possible de changer de forfait en cours d'année pour des questions évidentes de gestion sauf cas particuliers et exceptionnels.

Vous avez coché vos repas dans le dossier d'inscription.

Le forfait annuel d'un montant de 681€ € est calculé sur le nombre de semaines de présence des élèves soit **28 semaines**.

Sont décomptées : **les vacances, les périodes de stage, les semaines de révision du bac et 1 semaine pour absences diverses et/ou problème de transport (intempéries).**

En cas d'absence prolongée (au-delà d'une semaine consécutive) pour maladie la semaine vous sera remboursée.

La facture annuelle ainsi que d'éventuelles factures de restauration seront mise en ligne sur votre espace Ecole Directe.

Si vous avez opté pour le prélèvement en 10 fois, la 1^{ère} échéance sera en septembre et la dernière en juin. L'échéance mensuelle de la totalité des frais sans les aides sociales (bourses) sera de :

- 169.60€ pour les demi-pensionnaires (135.55€ si que 2 repas)
- 101.50€ pour les externes

Le montant des bourses pour les familles concernées viendra en déduction (la commission statue au mois d'Octobre).

Nous privilégions les paiements par prélèvement automatique, si vous payez par chèque, merci d'envoyer les chèques groupés en mettant la date d'encaissement souhaitée. (À l'ordre de LEAP Les Buissonnets).

L'année doit être soldée au plus tard le 31 août.

En cas de frais supplémentaires (copies, livres, sorties...) ou de réduction exceptionnelle une facture sera émise en fin d'année scolaire ou lors des petites vacances.

Toute dégradation sera facturée comme il est stipulé dans le règlement intérieur.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, n'hésitez pas à nous contacter pour établir un échéancier.

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances d'été !

Nathalie LE STRAT
Chef D'Etablissement



DATES IMPORTANTES A COLLER SUR L'AGENDA

Réunion d'accueil des parents	5 septembre 2024
Photo de classe	5 septembre 2024
Réunion de parents du 1^{er} Semestre	10 février 2025
Arrêt des notes du 1^{er} semestre	10 janvier 2025
Arrêt des notes du 2^{ème} semestre	20 Juin 2025
Vacances de Toussaint	Samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024
Vacances de Noël	Samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025
Vacances d'hiver	Samedi 15 février au dimanche 2 mars 2025
Vacances de Pâques	Samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2025
Pont de l'Ascension	Du jeudi 29 mai au dimanche 1 ^{er} juin
Journées Portes Ouvertes	8 mars 2025 de 9h à 16h 2 avril 2025 de 14h à 17h 14 mai 2025 de 14h à 17h
STAGE 2nd	<ul style="list-style-type: none">• Du 25 novembre au 7 décembre 2024 (enfants moins de 6 ans en écoles maternelles, crèches ou maternités)• Du 22 avril au 6 mai 2025 (public fragile : personnes âgées, malades, handicapées, en collectivités : EHPAD, cliniques, hôpitaux...) Activités à réaliser : entretien, restauration, animation (pas de soins en 2 ^{nde})

LISTE DES FOURNITURES 2P SAPAT

FRANÇAIS	classeur souple A4 + feuilles simples et doubles + répertoire + 1 stylo VERT + répertoire A5 + cahier type journal intime
ECONOMIE	1 porte-vues vert de 100 vues
LANGUES	1 porte-vues de 150 vues + feuilles simples +double +surligneurs
EPS	1 survêtement, chaussures de sport à semelles épaisses et souples (à bannir : chaussures sportswear, vans, converses,...), short, tee shirt de rechange, 1 porte-bloc rigide pour les prises de notes en EPS et lors des sorties, cheveux attachés
MATHS	1 classeur A4 + 6 intercalaires + pochettes plastiques 1 compas, 1 équerre, 1 rapporteur, 1 double décimètre
ESC EDUCATION SOCIO-CULTURELLE	1 portes vues de 80 vues
HG	1 portes vues de 120
PREPA	1 classeur A4 blanc si possible, 7 intercalaires, pochettes plastiques
BIOLOGIE/ECOLOGIE	1 Classeur A4 + intercalaires + pochettes plastiques
MODULES PROS COURS THEORIQUES	1 Classeur souple A4 + intercalaires + pochettes plastiques
MODULES PROS COURS PRATIQUES	1 Porte vues de 150 vues
	Matériel de couture : épingles, aiguilles, ciseaux, dé, fil blanc, fil de faux fil, mètre ruban, découd vite, boutons ...
	2 torchons à vaisselle (coton) 2 boîtes plastiques taille rectangulaire moyenne (qui serviront pour les 3 ans)
DIVERS	Un agenda que les élèves devront utiliser OBLIGATOIREMENT (Ecole directe ne le remplace pas) 1 trousse complète avec ciseaux et colle, crayon et gomme Feuilles simples format A4 (petits ou grands carreaux) - Pochettes transparentes - Copies doubles A4 Crayons de couleur, feutres fluo surligneurs 1 clé USB de 64 Go à conserver pour les 3 ans du Bac pro et à marquer à son nom (la rendre bien reconnaissable)

DEPENSES A PREVOIR 2^{nde}

Livres commandés par nos soins

- 3 romans maxi 20€ les 3
- Pochettes élèves EP3 24€
- Mathématiques Activités cours et exercices 14€
- 1 calculatrice Graphique Numworks 80€

Soit un total maximum de 138€

Cette charge apparaîtra sur votre facture annuelle et sera lissée sur l'année scolaire.

Si vous êtes boursier la prime d'équipement de 341€ couvrira ces frais.